

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 21 avril 2026

Leptospirose : une recrudescence à un niveau exceptionnel. L'ARS pleinement mobilisée pour protéger la population.

L'ARS La Réunion alerte sur une recrudescence majeure de la leptospirose, atteignant cette année un niveau exceptionnel. Depuis le début de l'année, 142 cas ont été recensés : 6 personnes sur 10 ont dû être hospitalisées et un décès est à déplorer.

Face à cette situation, l'ARS renforce l'ensemble de ses actions de prévention, de surveillance et de coordination avec ses partenaires.

La population est invitée à redoubler de vigilance et à se protéger par la mise en œuvre de gestes simples lors d'activités de jardinage, agricoles, d'élevage, ou en eau douce.

Une situation épidémiologique sans précédent

A La Réunion, la leptospirose est endémique avec une recrudescence saisonnière lors de l'été austral lorsque les conditions climatiques sont favorables à la survie de la bactérie dans l'eau douce et les environnements humides. Durant cette période, le risque de contamination lors d'activités réalisées dans ces milieux, sans protection suffisante, est plus élevé.

Au 15 avril 2026, 142 cas de leptospirose ont été signalés à l'ARS La Réunion, **avec un pic record au mois de mars 2026 (66 cas)** dépassant le maximum mensuel observé (61 cas en mars 2024). Cette dynamique confirme une **recrudescence saisonnière 2026 à un niveau très élevé**.

Depuis le début de l'année :

- **61 % des malades hospitalisés,**
- parmi eux, **28 % des personnes prises en charge en services de soins critiques** (réanimation, soins intensifs ou continus),
- **73 passages aux urgences** enregistrés, dont 44 (60 %) qui ont conduit à une hospitalisation,
- **1 décès recensé**, en cours d'investigation par un comité médical d'imputabilité.

Ces données rappellent l'importance d'un diagnostic et d'une prise en charge rapides.

Les profils des malades :

- **une majorité d'hommes touchés (89 %),**
- **une majorité de cas chez les 45-74 ans,**
- **une répartition géographique importante dans les secteurs Sud (39 %) et Est (32 %),** notamment sur les communes du Tampon, de Saint-Joseph, de Saint-Louis, de Saint-Benoît et de Saint-André.

Les activités à risque et les facteurs de contamination

Les enquêtes menées par les équipes de l'ARS et de Santé publique France montrent les principales

expositions à la maladie, suivantes :

- **les activités agricoles et de jardinage (69 %),**
- **les activités d'élevage,**
- **les loisirs en eau douce (baignade en rivière ou bassin),**
- **les travaux de nettoyage, déblaiement ou élagage.**

La présence de **plaies non protégées** (89 % des cas) et la **marche pieds nus ou en chaussures ouvertes** dans les zones contaminées (58 %) sont des facteurs de risque de contamination fréquemment retrouvés.

Une mobilisation renforcée et continue de l'ARS

Face à cette situation, l'ARS La Réunion a engagé un ensemble d'actions coordonnées :

- **Renforcement de la surveillance épidémiologique**, en lien étroit avec Santé publique France ;
- **Réalisation d'enquêtes environnementales** systématiques autour des cas, réalisées par les équipes de lutte antivectorielle, pour identifier les sources d'exposition et les activités à risque ;
- **Déploiement de stands d'informations et actions de prévention de proximité**, dans les communes les plus touchées, avec diffusion de supports ciblant les activités à risque ;
- **Mobilisation des professionnels de santé**, via des messages spécifiques sur le diagnostic précoce ;
- **Poursuite de la campagne de vaccination**, lancée en septembre 2025, en partenariat avec l'Assurance Maladie et les services de santé au travail ;

Des actions complémentaires sont prévues prochainement :

- **Intensification des actions de mobilisation sociale et de prévention** dans les régions Sud et Est ;
- **Sensibilisation du grand public et des professionnels.**

L'ARS La Réunion poursuit une surveillance rapprochée de la situation, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire, et adaptera les actions en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Que faire en présence de symptômes ?

La leptospirose est une maladie grave transmise de l'animal à l'homme par une bactérie (la leptospire). La bactérie pénètre principalement en cas de coupure ou de plaies (même petites) ou par les muqueuses. La leptospirose se transmet par contact avec de l'eau douce ou des milieux humides (boue, végétaux...) contaminés par l'urine d'animaux infectés, soit directement (en manipulant des animaux malades) soit indirectement (en marchant pieds nus, en jardinant ou en se baignant...)

En cas de symptôme (fièvre élevée d'apparition brutale, grande fatigue, douleurs musculaires, articulaires, abdominales, nausées, vomissements, forts maux de tête) :

- **Consulter rapidement son médecin**
- **L'informer des activités à risque pratiquées dans les 3 semaines précédant le début des signes** (activités professionnelles à risque, travaux agricoles, élevage, loisirs en eau douce...).

Comment se protéger ?

- **Eviter ou différer les activités en eau douce trouble, stagnante ou boueuse**, notamment après de fortes pluies
- **Porter des équipements de protection individuelle** (gants, bottes, vêtements couvrants) lors de vos activités de jardinage, professionnelles...
- **Protéger toute plaie** par un pansement étanche, et les laver et les désinfecter après l'activité à risque
- **Se faire vacciner** : la vaccination est recommandée à toute personne adulte exposée dans le cadre professionnel ou lors d'activités régulières en milieu humide. Le vaccin [Spirolept®](#) protège des formes graves pouvant conduire à une hospitalisation.

Retrouvez plus d'informations sur la maladie, les activités à risque, les moyens de se protéger, la vaccination sur le site internet de l'ARS

